



*Ministère  
de la Communauté  
française*

## **ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE**

**SERVICE GENERAL DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES CENTRES PMS**

**CIRCULAIRE n° 00911**

**DU 29/06/2004**

**OBJET : précision concernant la circulaire relative aux directives pour l'année scolaire 2004-2005 pour l'enseignement secondaire de plein exercice**

Réseaux : **CF/LS/OS**

Niveaux et services : **SEC (PE/Ord/Tous services)**

Période : **1<sup>er</sup> septembre 2004 au 31 août 2005**

- Aux Chefs des établissements d'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organisés et subventionnés par la Communauté française.

**Pour information :**

- Aux Inspecteurs, Vérificateurs, CPMS et Associations de Parents

**Autorité :** Directrice générale

**Signataire :** Lise-Anne HANSE

**Gestionnaires :** Direction générale de l'enseignement obligatoire

**Personne-ressource :**

Andreina MARREDDA

Tel : 02-210.55.35

Fax : 02-210.54.93

Secrétariat : 02-210.55.29

E-Mail : andreina.marreda@cfw.be

**Référence facultative :**

Bruxelles, le 29/06/04

**Précision concernant la circulaire relative aux directives pour l'année scolaire 2004-2005 pour l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice**

Le 24 mai 2004, vous a été adressée la circulaire relative aux directives pour l'année scolaire 2004-2005 pour l'enseignement secondaire de plein exercice.

A la page de 2 ce document, il est précisé que les points modifiés, par rapport à la circulaire 2003-2004, sont indiqués en « grisé ».

Malheureusement, en raison de problèmes techniques lors de l'impression, le « grisé » n'est pas apparent sur le document que vous avez reçu.

Cependant, le « grisé » est visible sur la version informatique de la circulaire qui se trouve sur le site du Service des circulaires de la Communauté française. ([www.adm.cfwb.be](http://www.adm.cfwb.be))

Je vous invite à consulter la circulaire sur ce site si vous souhaitez vérifier quelles sont les nouveautés par rapport à l'année scolaire 2003-2004

*La Directrice générale,*

*Lise-Anne HANSE*